



MGEN arrêt maladie

Par **Flora75017**, le **28/06/2024** à **14:29**

Bonjour,

La MGEN prétend ne pas avoir reçu mes arrêts maladie (envoyés il y a presque un an) suite à un cancer et 3 hospitalisations.

J'ai systématiquement envoyé tous mes mes garrets à la MGEN et à mon employeur.

En plus elle veut me sanctionner si j'envoie les copies, vpour envoi tardif,

J'ai besoin d'aide, que dois-je faire?

Merci par avance.

Par **Chaber**, le **28/06/2024** à **15:10**

bonjour

Vous renvoyez copies de tous vos documents en LRAR puisque vous êtes encore dans les délais de déclaration biennale.

L'assureur ne peut refuser d'intervenir que si cette déclaration tardive lui cause préjudice (ce qui n'arrive jamais)

Si vous êtes en désaccord avec la réponse ou la solution apportée par notre service Adhérents, vous avez la possibilité d'adresser une réclamation au Siège National à l'adresse suivante :

MGEN – Direction Relation Adhérents / Réclamations

3, square Max-Hymans

75748 Paris Cedex 15

Par **Flora75017**, le **28/06/2024** à **15:40**

Bonjour,

Merci infiniment !